

COMMUNE DE VERNIER

PROJET DE MOTION

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Vernier à l'avant-garde :

Après les ludothèques, un pas de plus en direction du développement durable avec la création d'un service de location d'accessoires pour bébés et enfants en bas âge (0-4 ans)

Mesdames et Messieurs les Conseiller municipaux,

Les accessoires nécessaires pour les bébés et enfants en bas âge sont nombreux et les besoins sont pratiquement semblables d'un enfant à l'autre (landau, couffin, baignoire, siège voiture, lit de voyage, etc.). Leur durée d'utilisation pour un même enfant est par nature assez courte, alors qu'ils sont souvent de bonne qualité et présentent peu de risque d'obsolescence sur le plan technique ou commercial. Une durée d'utilisation courte répond donc à une durée de vie potentiellement assez longue, ce qui est le cas de figure idéal pour la location.

Actuellement, les parents soucieux de développement durable et/ou d'économie recourent à des objets de seconde main (reçus ou achetés), ce qui implique souvent un temps de recherche supplémentaire et ne permet pas toujours de trouver l'objet nécessaire au bon moment. Cet inconvénient peut être rédhibitoire pour certains parents et les amener à acheter des accessoires bon marché peu durables. De plus, dans l'éventualité d'une nouvelle naissance, les parents sont tentés de garder les objets devenus inutiles, qui prennent une place précieuse.

Pour remédier à ces inconvénients et pour faciliter la vie des familles, par un gain de temps et d'argent, l'association « Esprit de Genève »¹ souhaite mettre un place un système de location d'accessoires pour enfants de 0 à 4 ans. Les accessoires pourraient être choisis et commandés en ligne. Une permanence téléphonique conseillerait les parents sur le choix des objets. Les accessoires seraient livrés puis repris à domicile. Le prix de location serait forfaitaire, soit un abonnement annuel (par enfant concerné), pour un nombre illimité d'accessoires.

Les facilités offertes rendraient la location attractive également pour les parents sans préoccupations environnementales ou financières particulières, ce qui permettrait d'amorcer à partir de ces objets un tournant vers un mode de consommation « durable » : le système de location proposé permettrait de remplacer une activité de production par une activité de service ; l'argent dépensé par les ménages et sa contrepartie sous forme d'emploi profiteraient à l'économie locale ; la vie des familles serait facilitée sur le plan financier et organisationnel.

¹ L'Esprit de Genève André de Coulon - Case postale 5402 - 1211 Genève 11 - www.espritdegeneve.ch - andredecoulon@espritdegeneve.ch - 022 347 34 44 / 078 769 67 78

La création d'un tel système de location confirmerait Vernier dans son rôle de commune sociale et pionnière en matière de développement durable.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

invite le Conseil administratif

à étudier, avec Esprit de Genève, la possibilité pour Vernier d'être la commune pilote pour ce projet et à faire rapport au Conseil municipal.

Pour l'UDC:
Christina Meissner

Vernier, le 24 juin 2014